



# LE PETIT LAUZERTIN ILLUSTRÉ N°24

Dépot légal n° 213 - Composition : Mairie de Lauzerte - Impression : Repro-Minute - Montauban - **OCTOBRE 1995**

## LE MOT DU MAIRE

**Pour** répondre sereinement aux besoins de la population,

**Pour** assurer un développement économique, social et culturel harmonieux de notre territoire,

**Pour** nous donner les moyens humains et financiers permettant la réalisation de nos projets,

**Pour** être en harmonie avec les politiques de toutes les collectivités territoriales,

**Pour** limiter les frais de fonctionnement et dégager des possibilités d'investissement,

**Pour** que les élus retrouvent un véritable pouvoir de décision,

**Pour** que nos villages gardent leur identité grâce à une nouvelle vitalité,

Construisons ensemble l'**intercommunalité**, nécessité absolue.

A. CHAUVE



## SOMMAIRE

- P 1 Le mot du Maire.
- P 2 Informations pratiques.
- P 3 La page municipale.
- P 4 Rencontre :  
La Subdivision de l'Équipement.

## CÉRÉMONIE du SOUVENIR

C'est le **dimanche 12 novembre 1995** que sera célébrée la cérémonie du souvenir .

Messe, à 11 H.

Rassemblement au monument aux morts, à 12 H.

A partir de 10 H. une permanence se tiendra à la mairie pour procéder au recouvrement des cotisations des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et des Veuves.



# INFORMATIONS PRATIQUES

## PERMANENCES assurées à la Mairie

**Caisse Primaire d'Assurance Maladie**  
Tous les mardis, de 10 h 30 à 12 h.

**Retraite vieillesse - régime général**  
1er et 3ème jeudi du mois, de 9 h à 10 h.

**Retraite complémentaire**  
3ème jeudi du mois, de 11 h à 12 h.

**Caisse d'Allocations Familiales**  
2ème et 4ème jeudi du mois, de 10 h à 12 h.

## PERMANENCES au Centre Médico-Social Cité des Nauzes

**Assistante sociale** : chaque mardi, de 9 h 30 à 12 h

**Protection Maternelle et Infantile**  
Le 1er vendredi A. Midi de chaque mois, de 13 h 30 à 15 h 30

## PERMANENCES au Groupama Faubourg d'Auriac

**Assistante sociale agricole** : chaque 2ème vendredi du mois,  
de 9 h à 12 h.

**Retraite agricole** : 3ème jeudi du mois, de 14 h à 17 h.

## OFFICE DU TOURISME

Réunions ouvertes à tous chaque 2ème mardi du mois.

## ASSOCIATION ARTS ET ARTISANAT

Assemblée Générale le 16 octobre, à 17 h, à la mairie.

## BIBLIOTHEQUE Pierre SOURBIÉ

HEURES D'OUVERTURE

Mardi, de 16 h à 19 h.

Mercredi, de 14 h à 17 h.

Samedi, de 9 h à 12 h.



## OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi :      Matin : 9 h - 12 h  
                                                    Après-Midi : 14 h - 17 h 30  
Le samedi :                      Matin : 9 h - 12 h

## Demande de prime au maintien du troupeau de vaches allaitantes - 2ème période 95 -

Imprimé à retirer à la Mairie et à rapporter (avec un RIB)  
avant le 15 novembre 1995



## QUELQUES MANIFESTATIONS

Loto de l'École Maternelle, le 2 décembre, à 21 h.

Foire Artisanale, organisée par "Loisirs Animations", le 3 décembre, toute la journée, dans la SALLE DES FETES

Loto du Collège, 15 décembre, à 21h.

## GYMNASE

Les travaux de réhabilitation du gymnase ont commencé. Ils se termineront au printemps, offrant alors à tous les jeunes ... et moins jeunes un très bon espace de travail et de détente.

## BENNE A "MONSTRES" :

Une benne sera mise en place, place du Foirail, du 27 octobre au 06 novembre.

# LA PAGE MUNICIPALE

## ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Maire : M. Alain CHAUVE  
1er adjoint : M. René BACOU  
2ème adjoint : M. Christian BADO  
3ème adjoint : M. Lucien DESSEAUX  
4ème adjoint : M. Georges LOLMEDE

## COMMISSIONS COMMUNALES

### Employés communaux - Travaux communaux - Relations extérieures

M. BACOU, MM. DALQUIÉ, DESSEAUX, DELTEIL, LAGARDE, LOLMEDE, MASSOL, POUJADE, SALEVIEILLES.

### Budget - Finances - développement économique

M. BADO, Mmes MORET et MURET, MM. BACOU, DALQUIÉ, LOLMEDE, THOMAS.

### Agriculture - Voirie

M. DESSEAUX, MM. BADO, CAPMAS, DALQUIÉ, DELMAS, LAGARDE, MIRC, SALEVIEILLES, THOMAS, TRESSENS.

### Environnement - Urbanisme - Commission sociale -

### Commerce - Artisanat

M. LOLMEDE, Mmes MORET et MURET, MM. DELTEIL, FAURÉ, POUJADE, TRESSENS.

### Culture - Animation - Jeunesse - Commissions scolaires et sportives - Information - Associations

M. CHAUVE, Mmes MORET et MURET, MM. BACOU, CAPMAS, DELMAS, FAURÉ, MASSOL.

## DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

### Syndicat de Voirie :

M. Alain CHAUVE - M. Lucien DESSEAUX

### Syndicat des Eaux :

M. René BACOU - M. J.-Pierre SALEVIEILLES

### Syndicat d'Électrification :

M. André LAGARDE - M. Aimé MASSOL

### Syndicat Barguelonne et Lendou :

M. J.-Pierre SALEVIEILLES - M. Guy TRESSENS

### Syndicat de la Grande Séoune :

M. J. Pierre CAPMAS - M. Raymond DELTEIL

### Syndicat des Transport du Bas-Quercy :

Mme Brigitte MORET - M. Georges LOLMEDE

### Syndicat des Ordures Ménagères :

M. Georges LOLMEDE - M. Dominique POUJADE

### Conseil d'Administration du Collège :

Mme Brigitte MORET - Mme Nicole MURET

### Conseil d'Administration de la Maison de retraite :

Mme Brigitte MORET - M. J.-Michel FAURÉ

### Centre Communal d'Action Sociale :

M. Bernard DELMAS, M. J.-Michel FAURÉ, M. Georges LOLMEDE, M. Emile THOMAS

## TRAVAUX COMMUNAUX

Le personnel communal a apporté un concours actif aux nombreuses manifestations organisées au cours de l'été : montage et démontage de la remorque-podium ; transport de tables et bancs, installation de la sonorisation...

Le curage de la baignade de Vignals a permis de récupérer une quantité importante de gravier. Ce matériau peut être rétrocédé en priorité aux habitants de la commune qui en font la demande, moyennant une petite contribution financière.

En participant à la démolition de l'ancien gymnase du collège, le personnel a pu récupérer un maximum de matériaux.

La construction d'un mur de soutènement d'un chemin communal à Beaucaire est enfin sur le point d'être terminée.

Nous sommes appelés à intervenir pour l'entretien du **dépôt de gravats** de Saint Sernin. Nous renouvelons notre appel à plus de civisme de la part de tous : ne suivez pas le mauvais exemple de certains habitants des communes voisines qui ne se gênent pas pour utiliser le site sans beaucoup de soin ; ne déposez pas de matériaux (seulement des gravats) au milieu du passage !



## VOIRIE

Le programme de réfection des chemins ruraux de 1995 s'est terminé fin juin, ce qui a permis d'avoir des conditions climatiques très bonnes et de faire des économies avant l'augmentation du taux de la T.V.A

15 chemins ont été entièrement regoudronnés, soit 2 km 855 pour une dépense de 148 877.39 F (pas d'augmentation des fournitures ni de la mise en oeuvre).

En ce qui concerne les routes prises en charge par le Syndicat de voirie, ont été refaits le fond de la V.C.4, côte de Guillotte, puis la partie déformée de la route qui passe devant l'église de St Amans de Moncessou et la V.C.14, de la limite de la commune de Belvèze à la route de Lapistoule.

Des spécialistes de la D.D.E. ont expertisé Pont de Filhol (pris en charge par le S.I.V.). Le rapport indique qu'il est dangereux, et qu'il est donc urgent de le consolider. C'est le devis d'une entreprise locale qui a été retenu. Pendant l'assèchement de la Séoune, un coffrage de ciment armé a été coulé sous la pile du pont. Le rejointement de la voûte, et le remplacement des pierres gelées va être entrepris le plus tôt possible.

Au cours de ce mois d'octobre, le "point à temps" intervient sur les chemins ruraux (bouchage des trous), dans la limite des crédits prévus pour ces travaux.

Au début de la séance du Conseil Municipal du 21 juillet, une minute de silence a été observée à la mémoire de M. TISNÉ.

La disparition brutale du Principal du collège a suscité une très grande émotion dans son établissement, dans notre cité et bien au-delà.

Nos pensées émues vont à Mme Tisné, Nathalie, Sébastien et Nicolas.



## LA SUBDIVISION DE L'ÉQUIPEMENT DE LAUZERTE

*Nous avons tous l'occasion de voir les camions et voitures orange portant les lettres DDE qui sillonnent nos routes. Mais savons-nous exactement les activités et les services que cache ce sigle ?*

*C'est M. FICHES lui-même, chef de la subdivision de Lauzerte, qui a bien voulu nous le préciser.*

- M. Fiches, pouvez-vous d'abord nous dire de quel ministère vous dépendez ?

- Bien sûr. Nous appartenons au Ministère de l'Équipement du Transport et du Logement. Il s'agit d'un **service public d'état** qui compte 120 000 agents. Sans entrer dans les détails, disons que l'administration centrale de Paris représente 4 500 agents, les services extérieurs, 106 500 (régions, départements et services spécialisés), les services techniques, 6 000, et les services de formation, 3 000.

- Quelle est la place de la subdivision de Lauzerte dans ce grand ensemble ?

- J'ai envie de dire qu'une subdivision est la **porte d'entrée de la DDE**. Chacune des 1 300 subdivisions territoriales joue avant tout, par sa proximité, un rôle de première information. Nous avons la possibilité de donner à toutes les personnes qui s'adressent à nous les premiers renseignements et la bonne direction à suivre, en particulier pour constituer un dossier, comme par exemple le financement d'un logement. Nous instruisons les permis de construire et certificats d'urbanisme et apportons des conseils aux futurs constructeurs en matière d'architecture et de prise en compte du paysage.

- Quel est votre rôle auprès des collectivités ?

- La DDE est à la disposition des **collectivités territoriales, Conseil Général et communes**. Prenons un exemple dans le domaine de l'investissement : la réfection d'une route départementale, comme la RD. 953. Après avoir établi ses projets et choisi les entreprises, le Conseil Général charge la DDE de la surveillance et de la réception des travaux. Bien sûr, nous pouvons effectuer le même type de prestation auprès des communes qui nous le demandent (écoles, divers bâtiments...). En amont, la D.D.E. peut aider les communes à mettre en oeuvre une réflexion en matière d'aménagement et de développement local.

- Et votre travail plus quotidien ?

- Vous évoquez le domaine du fonctionnement, qui concerne essentiellement **l'entretien des routes et de tous les équipements**, comme les ouvrages d'art. L'engin le plus connu utilisé par nos agents est le "point à temps" qui sert à répandre le gravillon et le liant. Je dois préciser que ce type de travail est aussi effectué par le Syndicat Intercommunal de Voirie que nous accueillons dans nos locaux mais qui a un fonctionnement indépendant, avec ses 3 agents, son président et son secrétaire.

- Pour mener à bien votre mission, quels sont vos moyens ?

- Notre subdivision compte 13 agents (dont 3 chefs d'équipe), et le personnel d'encadrement : 3 contrôleurs ; dans les bureaux travaillent 1 secrétaire, 1 comptable, 1 agent (autorisation des droits des sols), 1 dessinateur et le chef de la subdivision. En ce qui concerne le matériel, nous avons des véhicules de chantier, des tracteurs, des engins de fauchage, trois fourgons et des voitures de liaison qui nous permettent d'effectuer les visites, les vérifications sur le terrain et assurer notre rôle de conseiller et maître d'oeuvre auprès des maires.

- Que souhaiteriez-vous dire pour conclure ?

- J'aimerais encore insister sur notre rôle de proximité et de disponibilité. Les **particuliers** ne doivent pas hésiter à venir dans nos bureaux pour demander des conseils. Nous essayons de faire une information auprès des **élus**, en organisant, le 13 octobre, une journée portes ouvertes plus particulièrement consacrée à deux thèmes : la **loi sur l'eau** et le **service aux communes dans leurs décisions**. Et puis sachez que nos équipes sont toujours prêtes pour des interventions rapides, comme l'hiver par mauvais temps pour dégager en priorité les itinéraires les plus utilisés.

Merci, M. Fiches, pour votre accueil et toutes ces informations et à bientôt.

### L'AVENIR DU "PETIT LAUZERTIN ILLUSTRÉ"

A la fin de la dernière séance du conseil Municipal, 14 conseillers ont souhaité par leur vote que "Le Petit Lauzertin Illustré" continue à paraître. Voici donc le numéro 24.

Cependant de nombreux points d'interrogation demeurent :

Quel contenu ? Quelle périodicité ? Quelle équipe ? Quels moyens matériels ?

L'équipe restreinte qui a réalisé ce numéro - Mmes Mériguet et Muret, MM. Fauré et Massol, ainsi que R. Pardo pour les photos- attend vos suggestions et demande à tous les responsables d'associations d'envoyer leurs articles et informations

avant le 15 décembre 1995.